



Ligue Régionale d'Esgrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE VIDEO CONFERENCE du 27 Février 2024 à 18h30

Le Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Esgrime Occitanie s'est réuni en visioconférence le 27 Février 2025 en présence de Monsieur Jean-Christian CARRIE, Président de la LREO :

Membres du Comité Directeur présents :

BACCOU Patricia (Villeneuve T) – CHARLET Marc (Bureau Ligue) – CLAPIER Marie Line (Narbonne) - LE SAUX Catherine (bureau LREO) – HUMBERT Bruno (MUC) - MALHAUTIER Samuel (Alès) – MORENO Fabien (Villefranche de R) – PALPACUER Daniel (TUC) – PONTONNIER Jérémie (Castelnaud LL) – TOUYA Anne-Lise (Stade Toulousain) – DELAUNAY Fabienne (Limoux) – TOULOTTE Jean-Luc (TAC) / COMMUN Fanny (CD 34 et Club Béziers)

Participants hors Comité Directeur : CAQUOT Joel (Castelnaudary) – (Béziers) – LE PETIT (Céret) – BAUMES Géraldine (Uzège) – SICART Stéphanie (Argelès) – CHAMAK Guillaume (Tarbes) – VOLLE Christophe (Albi) – MALHOMME Florian (Auch ECA)

Le Président remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

Point 1 : Approbation du PV du Comité Directeur du 23 Septembre 2024 :

Le PV est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Election et Modification du Bureau de la Ligue et de la Commission Artistique

Le Président propose au Comité Directeur l'élection de M. Fabrice LAQUERBE au bureau de la ligue en tant que Trésorier, avec droit de regard et de signature sur les comptes bancaires.

Proposition adoptée à l'unanimité

Il propose ensuite les candidatures de Mrs Gauthier DUSSOL et Stéphane BONE à la Commission d'Esgrime Artistique (leurs candidatures étaient arrivées hors délai lors du Comité Directeur du 23 Septembre 2024).

Proposition adoptée à l'unanimité.

Point 3 : Compte rendu du CD Fédéral du 18 Janvier 2025

Le Président fait un compte-rendu succinct du Comité Directeur Fédéral en relatant les problèmes rencontrés par la nouvelle équipe dirigeante et les premières mesures adoptées. Il est aidé en cela par Mme Anne-Lise TOUYA, Vice-présidente de la Fédération Française d'Esgrime.

Points abordés :

- L'arrivée du nouveau DTN à compter du 1^{er} Avril, M. MARCELIN Stéphane, Ancien entraîneur de l'équipe de France de fleuret, puis directeur des équipes de France du haut niveau. Il a été CTN au sein de la DTN de la Fédération de Pentathlon Moderne en 2022.
- Changement et une stabilisation au niveau des salariés depuis Septembre, diminution importante de la masse salariale, compte tenu des difficultés avec l'équipe précédente (fort taux d'absentéisme et du turnover). Retour d'Alexandre RUMPLI pour un CCD d'une durée de 6 mois pour la partie vie sportive.
- + 21% de licences au niveau national
- Les charges latentes qui avaient été provisionnées en 2024, permettent de commencer 2025 plus sainement, suite à 2 exercices déficitaires.
- ANS, Hugues LEMERRE, Président de la Commission, précise que la FFE est en attente des directives. Il précise que le contrôle et l'étude des dossiers seront plus rigoureux. Il sera préconisé de faire moins d'actions, mais faire un dossier mieux monté avec 1 ou 2 actions afin d'obtenir une aide plus cohérente.
- Difficile pour la FFE de gérer les contrats progrès pour l'emploi qui avaient été mis en place précédemment pour certaines Ligues.

Le compte rendu officiel pourra être adressé aux clubs à leur demande.

Point 4 : Modification Règlement Sportif

Le Président rappelle que le règlement médical concernant l'organisation des compétitions et qui était très contraignant a été revu. Ces modifications ont été un des premiers travaux de Dominique HORNUS en tant que Médecin Fédéral.

Ce règlement devant figurer dans le règlement sportif régional doit être validé par le Comité Directeur. Le texte sur la surveillance médicale avait été diffusé et transmis à tous les clubs par mail le 27 Janvier 2025, pour être appliqué immédiatement.

Plusieurs Membres de la Commission Vétérans font part de la difficulté générée par l'obligation dans cette catégorie d'avoir un médecin sur place durant la compétition. Ils s'inquiètent également du coût généré par cette obligation et demandent si la ligue ne pourrait intervenir financièrement pour soutenir les organisateurs.

Le Président répond qu'à son avis la solution passera par une augmentation des droits d'engagement pour cette catégorie, il conviendra d'en expliquer la raison aux tireurs.

Anne-Lise TOUYA fait part également de la possibilité de demander aux intervenants médicaux de réaliser leur prestation sous forme de don en échange d'un CERFA 115830

(https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Recu_Fiscal_pdf_Editable.pdf) qui leur permettrait de déduire fiscalement le montant de la prestation.

Le Président demande à la Commission de faire des propositions, et précise que le sujet sera également débattu en réunion de Bureau.

Présenté au vote le règlement médical est adopté à l'unanimité.

La modification du règlement sportif d'escrime artistique qui avait également été adressé par Marie MEYZIE, Présidente de la Commission, est adoptée à l'unanimité (document en annexe).

Point 5 : Point sur les licences

Le Président informe qu'à ce jour la Ligue a dépassé les 4000 licenciés ce qui est un record et représente une augmentation de plus de 21%, il insiste sur le fait que le plus important va être pour les clubs de pérenniser ces adhésions (au 27/02/2025 4039 licences).

Les plus fortes augmentations ont eu lieu au MUC, au TUC, et à Plaisance du Touch.

Le suivi des licences est en annexe de ce PV.

Point 6 : Information stages de Ligue

Le Président informe des grandes difficultés qu'il y a eu sur le plan administratif pour organiser ce stage dans le Lycée Jean-Moulin de Béziers. Il remercie Fanny COMMUN, Maître Christophe GOYALLON et Jérémie PONTONNIER de leur soutien.

Il lit ensuite le rapport de notre CTS Magali Carrier organisatrice et responsable du stage sur le plan sportif :

- Organisation au final réalisée à Béziers avec 24 épéistes, 24 fleurettistes, 11 stagiaires en formation de cadre et 23 arbitres
- Equipe encadrante avec 8 Maîtres d'Armes et moi-même et 1 cadre pour la formation l'arbitrage
- Une sensibilisation aux violences dans le sport a été faite aux épéistes (en Avril aux fleurettistes) et une formation aux animateurs et éducateurs sur le même sujet (c'est moi qui ait animé ces temps d'échanges).
- Pas de problème de comportement sur ce stage
- Le prochain stage aura lieu la 1ère semaine des vacances de Printemps à Onet le Château pour les M15 et la formation de cadres, du 14 au 16 Avril
- Pour la formation de cadres, les éducateurs 1 ont la possibilité de s'inscrire à la formation et à la certification de l'éducateur 2 qui leur permettra d'acquérir des compétences en leçon individuelle. Le stage est national, inscription auprès de la FFE fin Mars début Avril, stage organisé à Limoges du 2 au 6 Juillet 2025.

Petit rappel sur l'éducateur 2, qui permet des allègements sur le CQP ALS JOJS (convention avec la fédération sport pour tous mail envoyé au club fin d'année 2024), diplôme RNCP reconnu pour encadrer nos structures club.

Rappel sur les stages d'arbitrage : la formation à l'arbitrage régional est organisée et gérée par la Ligue : il y a 3 stages organisés pendant les vacances scolaires, 1 stage en Septembre (lors de la JNA) et 2 stages sur des compétitions (au fleuret et à l'épée) l'offre est donc conséquente à ces deux armes. Tout autre stage ne peut pas rentrer dans le parcours de formation régionale.

Le Président informe que le coût du stage de Février pour La ligue s'est élevé à 11000€

Il précise également que le reste à charge par stagiaire pour la Ligue s'élève à 20,64€ à Castres, 37,04€ à Onet le Château et 43,30€ à Béziers.

M. PONTONNIER intervient pour remercier M. Hugo LIETAR et Mme Catherine LE SAUX pour leur travail au service de la formation de nos arbitres.

M. CHAMAK, Président de l'Amicale Tarbaise d'Escrime précise qu'il souhaiterait qu'une formation contre les violences dans le sport soit dispensée à Tarbes lors du stage d'Avril. Le Président répond que c'est tout à fait logique et qu'il va s'en occuper avec Dominique HORNUS et le tenir informé.

M. PALPACUER, Président du TUC remercie M. MORENO pour le déplacement de la compétition de Villefranche de Rouergue au 5 et 6 Avril (initialement prévue les 22 et 23 Mars), ainsi que le club d'Alès qui a également changé la date de sa compétition.

Sans autre question, le Président remercie l'assemblée et lève la séance.

Jean-Christian CARRIE

Président de la LREO

